



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°21 du 15 juin 2017

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

École supérieure de journalisme de Lille

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur
arrêté du 27-4-2017 (NOR : ESRS1700006A)

Centre de formation des journalistes de Paris

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur
arrêté du 27-4-2017 (NOR : ESRS1700005A)

Reconnaissance par l'État

Institut catholique des arts des métiers de Seine-et-Marne
arrêté du 27-4-2017 (NOR : ESRS1700007A)

Personnels

Formation

L'université d'été – Belc 2017, les métiers du français dans le monde
autre texte du 12-6-2017 (NOR : MENY1700344X)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche
arrêté du 24-5-2017 (NOR : ESRR1700008A)

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique
arrêté du 2-5-2017 (NOR : ESRS1700002A)

Nomination

Vice-président de l'institut nationale des langues et civilisations orientales
arrêté du 3-5-2017 (NOR : ESRS1700003A)

Nomination

Directrice générale des services de l'université de Picardie Jules Verne (groupe I)
arrêté du 30-5-2017 (NOR : ESRH17000010A)

Nomination

Directrice générale des services de l'université de La Réunion (groupe II)
arrêté du 30-5-2017 (NOR : ESRH1700009A)

Nomination

Directrice générale des services de l'université de technologie de Compiègne (groupe II)
arrêté du 30-5-2017 (NOR : ESRH1700011A)

Nomination

Jury d'admission pour l'accès au corps des chargés de recherche de 1re classe et de 2e classe de l'Inserm au titre de l'année 2017
décision du 10-5-2017 (NOR : ESRH1700013S)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand
avis (NOR : ESRS1700012V)

Enseignement supérieur et recherche

École supérieure de journalisme de Lille

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1700006A
arrêté du 27-4-2017
MENESR - DGESIP A1-5

Vu code de l'éducation, notamment ses articles L. 443-2 et L. 641-5 ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 23-4-2003 ; arrêté du 10-4-2012 ; avis du Cneser du 18-4-2017

Article 1 - L'école supérieure de journalisme de Lille (ESJ) est autorisée à délivrer un diplôme à Bac+5 (niveau I au RNCP) visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur pour cinq ans à compter du 1er septembre 2017.

Article 2 - Dans le cadre du système d'information sur le suivi de l'étudiant institué par l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé, l'établissement fournira annuellement au ministère chargé de l'enseignement supérieur les informations relatives aux effectifs qu'il accueille.

Article 3 - Le chargé de fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 27 avril 2017

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim
Frédéric Forest

Enseignement supérieur et recherche

Centre de formation des journalistes de Paris

Autorisation à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRS1700005A
arrêté du 27-4-2017
MENESR - DGESIP A1-5

Vu code de l'éducation, notamment articles L. 443-2 et L. 641-5 ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 23-4-2003 ; arrêté du 5-7-2012 ; avis du Cneser du 18-4-2017

Article 1 - Le centre de formation des journalistes de Paris (CFJ) est autorisé à délivrer un diplôme à Bac+5 (niveau I au RNCP) visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour une durée de cinq ans à compter du 1er septembre 2017.

Article 2 - Dans le cadre du système d'information sur le suivi de l'étudiant institué par l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé, l'établissement fournira annuellement au ministère chargé de l'enseignement supérieur les informations relatives aux effectifs qu'il accueille.

Article 3 - Le chargé de fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 27 avril 2017

Le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim

Frédéric Forest

Enseignement supérieur et recherche

Reconnaissance par l'État

Institut catholique des arts des métiers de Seine-et-Marne

NOR : ESRS1700007A
arrêté du 27-4-2017
MENESR - DGESIP A1-5

Vu code de l'éducation, notamment articles L. 443-2, L. 443-3 et L. 443-4 ; arrêté du 23-4-2003 ; avis du Cneser du 18-4-2017

Article 1 - L'École d'ingénieurs Icam Paris - Sénart sise, Carré Sénart, 34 Points de Vue à Lieusaint (77127), est reconnue par l'État.

Article 2 - Dans le cadre du système d'information sur le suivi de l'étudiant institué par l'arrêté du 23 avril 2003 susvisé, l'établissement s'engage à fournir annuellement au ministère chargé de l'enseignement supérieur les informations relatives aux effectifs qu'il accueille.

Article 3 - Le chargé de fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 27 avril 2017

Le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim

Frédéric Forest

Personnels

Formation

L'université d'été – Belc 2017, les métiers du français dans le monde

NOR : MENY1700344X
autre texte du 12-6-2017
MEN - MESRI - CIEP

Formation de formateurs en français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS), français sur objectifs spécifiques (FOS), évaluation et habilitation aux certifications Delf/Dalf, ingénierie de la formation et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement des langues, encadrement et pilotage des centres de langue.

Le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) organise une nouvelle session de l'université d'été - Belc qui se déroulera cette année du 3 au 28 juillet 2017 à Nantes. Cette formation modulaire s'adresse aux enseignants, aux formateurs et aux personnels d'encadrement spécialisés en français langue étrangère, français langue seconde et français sur objectifs spécifiques.

Cette rencontre constitue l'un des grands rendez-vous internationaux des professionnels du français langue étrangère. L'université d'été - Belc propose à chaque stagiaire de construire sa formation selon un axe professionnel spécifique (enseigner, évaluer, former ou piloter).

Trois formules sont proposées :

- Formule A, du 3 au 14 juillet.
- Formule B, du 14 au 28 juillet.
- Formule C, du 3 au 28 juillet.

Le programme détaillé est consultable sur le site du Ciep : <http://www.ciep.fr/belc/ete-2017>

Informations pratiques

- Coût de la formation : 848 euros (formule A ou B), 1 331 euros (formule C) ;
- Possibilité d'hébergement et de restauration en résidence universitaire.

Date limite d'inscription : 24 juin 2017.

À l'issue de cette formation, un certificat reconnu par le ministère de l'éducation nationale, par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères est remis par le Ciep. Il mentionne les modules suivis ainsi que le volume horaire total de la formation. L'université d'été - Belc 2017 offre aussi la possibilité d'acquérir des habilitations : examinateurs-correcteurs Delf-Dalf, formateurs d'examineurs-correcteurs Delf-Dalf.

Renseignements et inscriptions

boudin@ciep.fr

David Cordina : 01 45 07 63 57

Julie Boudin : 01 45 07 63 60

Centre international d'études pédagogiques

Département langue française

1, avenue Léon-Journault

92318 Sèvres cedex

Site Internet : <http://www.ciep.fr> - <http://www.ciep.fr/belc>

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche

NOR : ESRR1700008A
arrêté du 24-5-2017
MESRI - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 24 mai 2017, Anne Peyroche est nommée membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de la recherche, en qualité de personnalité qualifiée représentant les grands domaines scientifiques, en remplacement de Madame Pascale Delecluse, pour la durée du mandat restant à courir.

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRS1700002A
arrêté du 2-5-2017
MENESR - DGESIP B1-3

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 2 mai 2017, Monsieur Frédéric Forest est nommé représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique.

Mouvement du personnel

Nomination

Vice-président de l'institut nationale des langues et civilisations orientales

NOR : ESRS1700003A
arrêté du 3-5-2017
MENESR - DGESIP B1-3

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 3 mai 2017, Jérôme Samuel, professeur des universités, est nommé vice-président de l'institut national des langues et civilisations orientales.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services de l'université de Picardie Jules Verne (groupe I)

NOR : ESRH17000010A
arrêté du 30-5-2017
MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 30 mai 2017, Valérie Wadlow, conservatrice en chef des bibliothèques, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'université de Picardie Jules Verne (groupe I), pour une première période de quatre ans, du 1er juin 2017 au 31 mai 2021.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services de l'université de La Réunion (groupe II)

NOR : ESRH1700009A
arrêté du 30-5-2017
MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en date du 30 mai 2017, Christine Paramé est nommée dans l'emploi de directrice générale des services de l'université de La Réunion (groupe II), pour une première période de quatre ans, du 1er juin 2017 au 31 mai 2021.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services de l'université de technologie de Compiègne (groupe II)

NOR : ESRH1700011A

arrêté du 30-5-2017

MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en date du 30 mai 2017, Nathalie Van Schoor, administratrice territoriale, est nommée dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'université de technologie de Compiègne (groupe II), pour une première période de quatre ans, du 1er juin 2017 au 31 mai 2021.

Mouvement du personnel

Nomination

Jury d'admission pour l'accès au corps des chargés de recherche de 1re classe et de 2e classe de l'Inserm au titre de l'année 2017

NOR : ESRH1700013S
décision du 10-5-2017
MENESR - DGRH A1-2

Par décision du président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en date du 10 mai 2017, sont nommés membres du jury d'admission pour l'accès au corps des chargés de recherche de 1re et de 2e classe au titre de l'année 2017 les personnalités mentionnées ci-après :

- au titre du conseil scientifique :

Patricia Krief
Christophe Lamaze
Catherine Le Gales
Anne-Marie Rodriguez
Antoine Toubert

- au titre des personnalités scientifiques :

Giusepina Calligiuri
Bruno Clement
Martine Duterque-Coquillaud
Mathieu Pernot
Philippe Vernier

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand

NOR : ESRS1700012V

avis

MESRI - DGESIP B1-3

L'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand (OPGC), composante (école interne) de l'Université Clermont Auvergne, au sens de l'article L. 713-1 du code de l'éducation, et Observatoire des sciences de l'Univers du centre national de la recherche scientifique - Institut national des sciences de l'univers (CNRS-Insu), lance un appel à candidature aux fonctions de directeur à compter du 1er janvier 2018.

Conformément à l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'OPGC, après information de la direction du CNRS-Insu. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

L'OPGC rassemble environ 200 personnels et comprend deux laboratoires de recherche (UMR), une unité mixte de service, un site instrumenté, deux instruments nationaux, des services nationaux d'observation. Il porte les formations en sciences de la Terre et physique de l'atmosphère de l'Université Clermont Auvergne (niveaux licence et master) par le biais de l'école de l'OPGC. Le directeur de l'OPGC est également directeur de l'UMS (environ 25 personnels) et de l'école de l'OPGC.

Les deux unités mixte de recherche développent des activités dans les domaines de la Terre solide et de la physique de l'atmosphère. Le laboratoire Magmas et volcans (LMV, associé au CNRS et à l'IRD) s'intéresse aux magmas depuis leur formation jusqu'à leur expression en surface. Le Laboratoire de météorologie physique (LaMP, associé au CNRS) s'intéresse à la chimie atmosphérique et aux nuages depuis leurs aspects microphysiques et physico-chimiques jusqu'à leur impact sur le climat. L'OPGC a en charge plusieurs dispositifs d'observation labellisés par l'INSU dont le site instrumenté Puy-de-Dôme/Opme/Cézeaux (CO-PDD), les instruments nationaux « Presse multi-enclumes » et « Plateforme de mesures aéroportées ». Il intervient dans les services nationaux d'observation : Clap pour le secteur Océan-Atmosphère, Snov et Snos (Resif) pour le secteur Terre solide. L'UMS comprend les services mutualisés assurant l'assistance technique et le développement technologique, la gestion des réseaux informatiques et bases de données, et l'administration, la valorisation, la communication et la gestion financière de l'observatoire. L'OPGC est membre du LabEx Clervolc, et de la Fédération de recherche en environnement. Il participe activement aux challenges de recherche du projet I-Site Cap 20-25.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront être adressés au plus tard le 30 septembre 2017 :

- Sous format papier, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne - Direction des affaires juridiques et

institutionnelles - 49 Bd François Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

et

- Sous format électronique, à l'adresse suivante : daji@uca.fr